

- Imbert Christophe, Dubucs Hadrien, Dureau Françoise, Giroud Matthieu, *D'une métropole à l'autre. Pratiques urbaines et circulations dans l'espace européen*, Paris, Armand Colin, coll. «Recherches», 2014.
- Mekdjian Sarah, Amilhat-Szary Anne-Laure, Moreau Marie, Nasruddin Gladeema, Deme Mabeye, Houbey Lauriane et Guillemain Coralie, «Figurer les entre-deux migratoires», *Carnets de géographes*, 7, 2014, doi : 10.4000/cdg.790, en ligne : <http://cdg.revues.org/790> [consulté le 01/02/2017].
- Mekdjian Sarah, «Les récits migratoires sont-ils encore possibles dans le domaine des *Refugee Studies*? Analyse critique et expérimentation de cartographies créatives», *ACME : An International E-Journal for Critical Geographies*, 2016, 15(1), p. 150-186, en ligne : <https://www.acme-journal.org/index.php/acme/issue/view/97>

Monika Salzbrunn, Farida Souiah, Simon Mastrangelo
**Parcours migratoires
 des *harraga* tunisiens**
 Entre contraintes et opportunités

Comment comprendre les parcours, semés d'épreuves, d'événements disruptifs, de rencontres tant inopinées qu'espérées, qui aiguillent les chemins non-documentés des migrants entre la Tunisie et différents pays européens? Quelles sont les contraintes et les opportunités auxquelles les migrants¹ font face durant leurs trajectoires qui durent parfois plusieurs années? Dans le projet de recherche intitulé «*Undocumented Mobility (Tunisia-Switzerland) and Digital-Cultural Resources after the "Arab Spring"*», une large palette d'outils est mobilisée pour récolter les indices de ces parcours de vie. Des entretiens, des échanges informels et des observations multi-situées ont été menés en Tunisie, en Italie, en Suisse ainsi que sur Internet³. Ces données montrent qu'un parcours migratoire n'est pas toujours linéaire; il peut impliquer des détours, des arrêts et, parfois, des allers-retours. Il est loin d'être aisé de saisir une trajectoire migratoire et les facteurs qui la déterminent, tant ceux-ci peuvent s'avérer complexes et multifformes. Afin d'analyser les trajectoires et les étapes des parcours migratoires, et de rendre compte de leur multiplicité, le concept d'*opportunity structures* (Furlong, Biggart et Cartmel, 1996, p. 551-565; Wilson, Rodriguez Cordero, 2006, p. 325-351) est pertinent. Selon Bruce Wilson et Juan Carlos Rodriguez Cordeiro (2006), les changements politiques entraînent des changements

d'opportunités et de stratégies au sein des groupes et mouvements sociaux. Dans le cas des *harraga*⁴ tunisiens, les événements de 2011⁵, et le désenchantement⁶ qui a suivi, ont modifié la perception des opportunités, défis et blocages politiques et sociétaux au niveau individuel. Cela a renforcé le développement de projets migratoires qui tiennent compte de contextes familiaux, spatiaux et économiques⁷. Ces derniers s'inscrivent cependant dans la continuité de ceux qui existaient avant 2011.

Bien que chaque parcours migratoire soit individualisé, la trajectoire est donc aussi reliée à des dynamiques collectives : contexte familial et spatial (quartiers, trajets envisagés ou réalisés selon les opportunités, etc.), mais aussi politique et économique. Les migrants n'ont pas toujours de destination finale à l'esprit au moment où ils entament leur voyage (Souiah, 2014). Pour ceux qui mûrissent un projet migratoire plus précis, la destination peut changer. Les parcours migratoires sont évolutifs et conditionnés par les opportunités qui se présentent aux migrants et par la manière dont ils s'en emparent (*agency*⁸).

Cet article, consacré à la migration non-documentée, s'appuie sur le cas de deux Tunisiens : Karim et Zoubaier⁹. Ils sont tous les deux en Tunisie¹⁰ après avoir vécu respectivement quatre et onze ans en Europe. L'un – Zoubaier – est parti en 2001 et l'autre – Karim – a migré au moment de la chute du régime de Ben Ali. Alors que le premier a initialement franchi les frontières de façon légale et a ensuite « brûlé » ses papiers pour entamer son parcours migratoire en Europe, le second a quitté la Tunisie sans papiers. À partir de leurs parcours, nous analysons certains des facteurs qui déterminent les itinéraires migratoires et la très grande mobilité après l'arrivée en Europe. En effet, Karim a vécu dans quatre pays différents (Italie, France, Belgique et Suisse¹¹) et dans plus d'une dizaine de villes durant les quatre années qu'il a passées en Europe. Quant à Zoubaier, il a vécu entre la France, l'Italie et la Suisse. Karim et Zoubaier ont, tous deux, effectué des peines de prison ferme durant leurs séjours en Europe. Aucun n'avait d'antécédents judiciaires en Tunisie, mais la précarité dans laquelle ils se trouvaient ainsi que les réseaux dans lesquels ils ont évolué les ont menés à des activités économiques illicites, notamment la vente de drogues. Ils ont tous les deux souffert d'addictions dans ce milieu où la distinction entre consommateur et vendeur n'est pas toujours nette. Ce n'est pas le cas de la majorité de nos interlocuteurs sur le terrain. Les travaux d'Asher Colombo consacrés aux Algériens à Milan offrent une clé de lecture intéressante des raisons

pour lesquelles ces jeunes hommes s'adonnent à des activités délictueuses. Il évoque notamment la marginalité à laquelle ils sont relégués et leur impression d'être « suspendus » (*existential and moral suspense*) (Colombo, 1997). Les causes de cette entrée dans la délinquance ne sont pas au cœur de notre analyse. Nous prenons en considération les « carrières délinquantes¹² » de Zoubaier et Karim, car elles contribuent à expliquer leur hyper mobilité et leur désir de prendre des nouveaux départs.

Cette contribution ne traitera pas dans leur ensemble les itinéraires de Karim et Zoubaier, ni de façon exhaustive, ni de façon linéaire¹³. Ceux-ci seront analysés par une entrée thématique afin de comprendre les différents réseaux de sociabilité et d'entraide qui se mettent en place. Pour cela, nous avons utilisé une démarche qualitative socio-anthropologique, en détaillant les liens personnels et les formes de soutien qui en découlent dans différentes situations et lieux de passage : la famille, le quartier (*el-houma*), les *harraga* tunisiens. Afin de restituer les trajectoires migratoires de Karim (fig. 1 et 2 – cahier central) et Zoubaier (fig. 3 et 4 – cahier central) dans leurs dimensions spatiales et temporelles, ce chapitre est accompagné de cartes et de graphiques rassemblés dans le cahier central de l'ouvrage. Les graphiques permettent de lire les trajectoires de Karim et Zoubaier à l'aune de leurs réseaux et de dépasser ainsi certains des écueils liés au régime normé des représentations cartographiques des migrations (Bacon *et al.*, 2016).

Les réseaux de sociabilité et d'entraide

L'approche des migrations en termes de réseaux s'est développée durant les années 1980 avec les travaux des spécialistes anglo-saxons des migrations, tels que Douglas Massey (Massey *et al.*, 1987) ou Monica Boyd (1989). Ces théories permettent de comprendre les processus par lesquels les migrations s'auto-entretiennent et peuvent persister alors que les facteurs de départ ont disparu. L'importance des réseaux a notamment été étudiée dans le cas des migrations non documentées au départ du Maghreb. Dans leurs travaux consacrés aux migrations marocaines en Andalousie, Mohamed Berriane et Aron Cohen (2009) ont montré que l'Andalousie est une destination récente de la migration marocaine et qu'elle est ancrée dans les réseaux migratoires à l'échelle européenne. La question des réseaux et des filières migratoires est au centre des travaux de Chadia Arab (2003 et 2009) qui a démontré

l'importance des réseaux dans l'élaboration et la concrétisation des projets migratoires notamment dans le cas des *harraga*. Farida Souiah (2014) a étudié, à partir d'un terrain mené dans l'Ouest de l'Algérie, l'importance des réseaux et des imaginaires migratoires dans la prise de décision de migrer.

Cet article porte sur le rôle des réseaux pour expliquer les parcours et les itinéraires des *harraga* tunisiens en Europe, dont notamment la très grande mobilité de certains d'entre eux, peu étudiés jusqu'alors¹⁴. Afin d'analyser les rôles joués par les réseaux de sociabilité et d'entraide, nous allons porter notre attention sur trois groupes qui se forment et/ou qui relèvent d'une importance variable selon la situation et le lieu où le *harrag* se trouve : la famille, *wled el-houma*, puis, plus généralement, les *harraga* tunisiens.

La *Houma* renvoie à la symbolique de l'enfance et du vivre ensemble. Elle constitue une grande famille, basée sur des rapports de bon voisinage et d'entraide, où les échanges entre les membres sont très intenses. La *Houma*, géographiquement parlant, peut aller de l'entourage immédiat d'un immeuble à une grande rue, en passant par la petite ruelle et l'impasse. [...] La *Houma* est une petite structure socio-spatiale à caractère institutionnel. Elle est soumise, loin des préceptes archaïques, à des codes socioculturels intériorisés et respectés par tous les *Ouled*¹⁵ *el Houma* (Enfants du quartier) (Ouaras, 2009).

Ces groupes ont été choisis, car ils sont évoqués de façon récurrente par les *harraga* lorsqu'ils racontent leur parcours. Cela ne signifie cependant pas que ce sont les seuls groupes de sociabilité qui jouent un rôle dans les itinéraires migratoires des *harraga*. Nous avons appliqué l'analyse situationnelle (Rogers et Vertovec, 1995; Clarke, 2005), cherchant à comprendre quels réseaux ou liens sont pertinents aux yeux des *harraga* dans une situation sociale donnée, et non pas dans l'absolu. Ainsi, nous verrons à quel point l'importance de ces groupes varie selon l'espace et le temps.

La famille

Le réseau familial joue un rôle essentiel dans le parcours des *harraga* rencontrés sur le terrain et constitue autant une contrainte qu'une opportunité. Les « brûleurs » mobilisent leur famille comme ressource pour rendre

possible ou faciliter la mobilité. Ils sont eux-mêmes parfois une ressource pour les membres de leur famille (Vacchiano, 2014)¹⁶. À titre d'exemple, Karim mobilise sa famille pour obtenir des soutiens financiers, logistiques et des informations. Son départ, en 2011, alors qu'il venait d'avoir 18 ans, s'est fait dans une embarcation où se trouvait une dizaine de personnes de sa famille, dont son frère, son oncle et ses cousins. La somme nécessaire pour payer la place de Karim sur l'embarcation (1 000 dinars tunisiens¹⁷) a été payée grâce aux contributions de sa famille, notamment de sa mère et de ses frères¹⁸. Avant d'arriver à Lampedusa, c'est son oncle qui l'a informé qu'il était souhaitable de se faire passer pour un mineur afin de bénéficier de meilleures conditions d'accueil. Source d'information et de soutien financier, la famille a joué un rôle déterminant dans le départ de Karim.

Le rôle clé de la famille, plus spécifiquement celui du frère de Karim, est encore plus visible lors de l'analyse de son parcours en Europe. Lorsque Karim se retrouve à la rue après avoir été renvoyé¹⁹ d'un centre pour mineurs près de Rome, un peu moins d'un an après être arrivé en Italie, il envisage de rentrer en Tunisie. Son frère l'en dissuade et l'encourage à venir le retrouver à Milan. Par la suite, Karim n'a eu de cesse de quitter Milan et d'y revenir lorsque ses projets n'aboutissaient pas. Il a d'ailleurs l'impression d'être un poids pour son frère. En outre, vivre avec son frère a pu lui sembler pesant, lorsque celui-ci a notamment souhaité influencer sur ses choix de vie.

Si la famille peut représenter une ressource, elle est parfois aussi une contrainte. Ainsi, lorsqu'il a de l'argent, Karim l'envoie aux siens « restés au pays ». Il ressent une obligation envers eux, même lorsqu'ils lui expliquent qu'il n'est pas nécessaire de les aider financièrement si cela risque de lui attirer des ennuis avec la justice. C'est pourtant le cas à la suite de son premier séjour carcéral en Italie :

Je suis resté avec mon frère quatorze jours. Après quatorze jours... [il ne termine pas sa phrase] j'ai été de nouveau poussé à... [il ne termine pas sa phrase] Ma famille avait besoin d'argent, la situation de mon frère n'était pas bonne, moi je venais de sortir de prison. J'ai été poussé à... [il semble avoir du mal à finir sa phrase], au même rythme qu'avant, pour pouvoir vivre [...]. Lui [son frère], me disait : « Reste. Ne fais rien. Tu as de quoi manger et de quoi boire. » Mais la situation en Tunisie... mes frères étaient au chômage, mon père est handicapé et sans revenus... J'étais poussé à... Et même quand j'envoyais de l'argent, je ne leur disais pas, je

J'ai gagné en faisant ci ou ça. Je leur disais «Dieu m'a aidé, j'ai travaillé ou quelqu'un me l'a donné» [il rit]. Je mentais toujours (entretien effectué à Tunis, le 18 août 2015, en dialecte tunisien et traduit par Farida Souiah).

Son envie d'aider les siens, ou le sentiment d'y être obligé, n'est pas la seule raison évoquée par Karim pour expliquer ses activités délinquantes, et nous reviendrons ultérieurement sur d'autres facteurs qui peuvent contribuer à mieux comprendre sa trajectoire.

Le cas de Zoubaier diffère notablement. Pourtant, là aussi, sa famille a joué un rôle important. C'est une opportunité professionnelle (son premier emploi qui fait suite à un apprentissage comme mécanicien de bateaux), et non son réseau familial qui l'a amené, en 2001, à travailler sur un navire de marchandises à destination de l'Europe. C'est seulement après son arrivée en France qu'il a mobilisé son réseau familial. Il rejoint un cousin vivant à Marseille et le sollicite pour l'aider à partir chez sa sœur. Celle-ci, mariée avec un Franco-Tunisien, vit à Colmar depuis environ une année. Au final, Zoubaier ne reste que quelques jours à Marseille avant de la rejoindre. Il pensait pouvoir trouver une solution et s'installer durablement dans la même région. Une fois là-bas, il réalise que la situation de sa sœur est loin d'être aisée et que sa présence va peu à peu devenir indésirable :

Ma sœur, ça fait un an et quelques qu'elle est là-bas. Elle a un enfant et son mari il travaille pas encore. Tu vois toutes ces difficultés, tout ça tu ne penses pas avant tu vois quand tu viens au centre de ces débats. Tu réalises et là tu dis, «hop je dois faire un choix», je dois me trouver une solution quoi. Là, c'est un autre problème parce que si tu cherches une solution la première chose tu n'as pas de papiers donc tu ne trouves pas de solution (entretien effectué à Tunis, le 5 mai 2014, par Simon Mastrangelo).

Zoubaier doit trouver un emploi, mais il n'y parvient pas. Au cœur d'une situation délicate, il sent qu'il est temps pour lui de changer de lieu et de tenter sa chance ailleurs. En 2002, il rejoint l'Italie, plus précisément la ville de La Spezia, où se trouve son frère qui y purge une peine de prison. Zoubaier explique qu'il s'est rendu à cet endroit avec l'idée assez vague de trouver un moyen d'aider son frère, par exemple en essayant de trouver «un peu d'argent pour payer l'avocat». Plus tard dans son parcours, en 2008, Zoubaier se retrouve en Suisse, mais aucune perspective d'avenir ne s'offre à lui dans ce pays. Il fait alors de nouveau appel au réseau familial, ou plutôt,

c'est le réseau familial qui fait appel à lui. Un cousin, établi en Bretagne, le contacte par téléphone pour lui proposer du travail, probablement à la suite d'une demande formulée par les parents de Zoubaier, inquiets pour leur fils :

Fin 2009, il m'a contacté mon cousin qui habite en France. Il m'a dit «voilà» lui il était un peu riche quoi; il a une grande société. Il m'a dit «tu viens parce que tes parents ils veulent te voir et tout. Tu viens chez moi, je vais te faire un contrat de travail et on va régler ça» (entretien effectué à Mohammedia, le 13 septembre 2014, par Simon Mastrangelo).

Zoubaier voit, dans cet appel, une opportunité de parvenir enfin à trouver une stabilité et à régulariser son statut après plus de dix ans sans papiers. Il espère pouvoir mettre fin à sa situation qu'il considère comme indigne. Zoubaier travaille un certain temps au noir et continue de vivre sans véritable satisfaction. Il a rapidement le sentiment de se faire exploiter par son cousin et d'être finalement une ressource pour celui qui a commencé par lui proposer de l'aider.

Les cas de Karim et de Zoubaier témoignent du rôle ambigu que joue le réseau familial. Tantôt une source précieuse de soutien et d'aide, tantôt un levier de pression, car l'investissement et les attentes des proches doivent être honorés.

Wled el-bouma

Au-delà de la famille, un autre réseau de sociabilité et d'entraide est essentiel à l'analyse des parcours des «brûleurs» de frontières : *wled el-bouma* («les fils du quartier»).

Lorsqu'une ville ou un pays ne répond pas à ses attentes, ou qu'il peine à y trouver du travail, Karim décide de continuer son parcours et de «tenter sa chance» ailleurs. La plupart du temps, sa destination suivante est déterminée par la présence de *wled el-bouma*. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il se rend à Paris, comme l'illustre cet extrait d'entretien :

Puis, j'ai appelé *wled boumti*. Il m'a dit : «Viens, Paris c'est grand, et il y a beaucoup de travail». Je suis allé à Paris... On dormait à six ou sept dans la même chambre (entretien effectué à Tunis, le 18 août 2015, en dialecte tunisien et traduit par Farida Souiah).

Ainsi, lorsqu'il souhaite continuer son parcours migratoire, la présence de *wled el-bouma* est déterminante. Elle lui assure un toit, au moins de façon provisoire et, éventuellement, quelques contacts pour accéder à un emploi.

Certaines zones géographiques du pays d'origine sont reliées à certaines zones géographiques spécifiques en Europe (Arab, 2002, 2003 et 2007). Zoubaier choisit de se rendre à La Spezia, en Italie parce que son frère s'y trouve (en prison), mais aussi parce qu'il sait que de nombreux *harraga* originaires de la même ville que lui y vivent :

[...] où tu pars par exemple il y a beaucoup de Tunisiens [...] quand tu pars en Italie par exemple surtout en Italie tu pars dans des quartiers par exemple à Rome il y a seulement les mecs qui habitent à Mourrouj [quartier de Tunis] tu pars à Milano, à Milano tu trouves Mellesine [autre quartier de Tunis] [...] c'est comme ça et là où tu vas tu trouves tes contacts (entretien effectué à Tunis, le 6 mai 2014, par Simon Mastrangelo).

De façon implicite, on peut en déduire qu'en se rendant à La Spezia, Zoubaier espère pouvoir compter sur la solidarité liée à une origine géographique commune de proximité (ville ou quartier) avec les autres *harraga* vivant déjà dans ce lieu.

Les récits de Karim et de Zoubaier confirment l'importance du lieu d'origine dans la recherche de contacts et de soutiens à l'étranger. Selon les expériences de Zoubaier, l'espace de résidence commun (tel ou tel quartier de Tunis) contribue à la création de liens sociaux en Tunisie et ces liens sont activés dans d'autres espaces urbains en Europe. Ainsi, la spatialisation des liens sociaux dans certains quartiers de Rome ou de Milan reflète la socialisation par l'espace (le quartier) en Tunisie.

Les *harraga* tunisiens

Le dernier réseau de sociabilité analysé, dans cette contribution, pour son rôle dans le parcours de Zoubaier et Karim est celui des *harraga* tunisiens. Dans ce groupe, qui pourrait également inclure des membres des deux réseaux présentés auparavant, nous allons nous intéresser au groupe de solidarité et d'entraide qui se crée à travers l'expérience migratoire. L'origine

commune prend un nouveau sens dans le contexte européen. Les difficultés similaires liées à la vie de sans-papiers produisent et consolident le sentiment d'appartenance qui naît d'une situation sociale et d'un statut juridique communs. Dans le cas des *harraga* tunisiens, la révolution tunisienne de 2011, et plus spécifiquement l'absence relative des forces de l'ordre dans les espaces publics et le relâchement de la surveillance des frontières, ont rendu possible un grand nombre de départs depuis les côtes tunisiennes vers l'Europe, de janvier à mars 2011²⁰. La présence plus forte et plus visible de *harraga* tunisiens facilite leurs rencontres. Il convient cependant de préciser l'hétérogénéité de ce groupe. Certains *harraga* sont partis avant 2011 et se trouvent ainsi bien ancrés dans la localité, alors que d'autres viennent d'arriver. Des disparités existent également au niveau des ressources, des réseaux, en termes de niveau de formation, ou encore d'âge, etc. comme le rappellent Delphine Pagès El-Karaoui et Hassan Boubakri (2015). Pourtant, le fait de vivre une situation sociale et juridique semblable peut conduire au sentiment d'appartenance au groupe des *harraga*, et ce dernier peut être une source d'information et de soutien, mais aussi un incitateur à la délinquance.

Dans le cas de Karim, le passage par des structures d'accueil et de privation de liberté des migrants et de demandeurs d'asile a contribué au sentiment d'appartenance au groupe. Ainsi, Karim est placé, dès son arrivée à Lampedusa, dans des bâtiments réservés aux mineurs isolés. Lorsqu'il raconte ces premières semaines, il mobilise la première personne du pluriel et met en avant son appartenance au groupe en évoquant une communauté d'action, notamment lorsqu'il évoque la tentative d'évasion des mineurs tunisiens à la suite du premier mois de rétention.

Plus tard, alors qu'il travaille dans la cuisine du centre pour mineurs où il vit, il devient une personne ressource pour d'autres *harraga* tunisiens. Il apporte, par exemple, son aide à des jeunes exclus du centre pour motif de fugue : il les loge à l'insu de la directrice ou encore les nourrit durant le mois de Ramadan. Cette solidarité a été à l'origine de nombreux conflits avec la directrice du centre et a contribué, selon lui, à son exclusion.

Lorsqu'il se retrouve à la rue, il est aidé par des compatriotes en situation « irrégulière » comme lui. Sa position vis-à-vis de ce groupe reste ambiguë. Si ce dernier lui donne accès à des ressources, il le rend responsable de ses activités délinquantes :

[...] quand j'étais à la rue j'ai rencontré des Tunisiens. Ils étaient plus vieux que moi. Ils vendaient de la drogue. Ils volaient. Je n'ai rencontré

personne qui travaillait dans l'*halal* et qui me dise : « Je vais t'aider à trouver du travail, je vais t'emmener dans un lieu... » Je n'ai pas trouvé. J'ai trouvé que dans ce milieu, il y avait de l'argent. Et petit à petit, moi aussi je suis devenu comme eux. J'achetais et je vendais de la drogue (entretien effectué à Tunis, le 18 août 2015, en dialecte tunisien et traduit par Farida Souiah).

Ce même cercle de sociabilité entraîne Karim à cambrioler des maisons à Milan. À plusieurs reprises, mais sans y parvenir, il a essayé de quitter ce milieu, ainsi que les sphères économiques dans lesquelles il le confine, en tentant un nouveau départ dans une nouvelle ville.

Avant 2011, les réseaux de *harraga* jouaient d'ores et déjà un rôle clé dans les itinéraires migratoires comme l'illustre le cas de Zoubaier. Si ce dernier se déplace à plusieurs reprises en Europe et évolue dans différents environnements, il reste le plus souvent entouré par des Tunisiens qui partagent le même type d'expérience de vie. Ils forment en quelque sorte une communauté d'accueil, comme il le raconte :

C'était si simple de trouver quelqu'un que tu cherches parce que tu vois en Italie. Tu sors du train tu vas demander où ils sont les Tunisiens et tu trouves les Tunisiens (entretien effectué à Tunis, le 6 mai 2014, par Simon Mastrangelo).

À peine arrivé à La Spezia, Zoubaier rencontre un groupe de Tunisiens provenant de sa ville d'origine au sein duquel il est accueilli et sur lequel il s'appuie pour construire sa vie dans ce nouvel environnement. Cela est toutefois à double tranchant. Ainsi, Zoubaier est immédiatement intégré dans un réseau de trafic de drogues et devient une ressource pour le groupe. Selon sa propre lecture, il n'a même pas le temps de voir si des alternatives s'offrent à lui : puisqu'il appartient à ce collectif, son parcours s'inscrit dans la logique de celui du groupe et il ne peut y échapper.

À la sortie de son second séjour carcéral, Zoubaier poursuit son parcours avec un Tunisien qui vise, comme lui, à mettre fin à sa dépendance aux drogues et à sortir du milieu de la vente de stupéfiants. Cet ami lui propose de partir en Suisse pour tenter un nouveau départ :

Bon après je suis sorti [de prison] j'ai décidé de stopper tout parce que j'en ai marre de faire de la prison à chaque fois. J'ai décidé de partir en

Suisse. C'était un copain, un Tunisien, qui m'a dit voilà « viens mon frère on va en Suisse » et lui aussi il était un drogué il m'a dit « Ouais vas-y on va là-bas parce qu'on connaît personne on va arrêter la drogue là-bas on va essayer de recommencer notre vie » (entretien effectué à Mohammedia, le 13 septembre 2014, par Simon Mastrangelo).

Le choix de la destination est donc lié au réseau social de Zoubaier. Son premier contact en Suisse est le frère de l'ami qui l'accompagne. Une fois arrivé dans la région de Zurich, comme Zoubaier ne parle pas du tout allemand, il fait appel à des compatriotes qui lui servent d'interprètes.

Les expériences de Karim et de Zoubaier confirment à quel point le contact avec d'autres *harraga* est ambigu. Le partage d'une même situation et d'un cadre de vie semblable peut mener à un sentiment d'appartenance ou de proximité et, enfin, au développement d'un groupe. Ce dernier est tantôt source d'information, de soutien et de solidarité, tantôt un groupe de pression qui peut inciter les personnes qui s'en approchent à mener des activités délinquantes. Le contrôle social, qui va de pair avec une proximité spatiale des individus, peut ainsi être un obstacle à la régularisation de leur situation. Certains arrivent à s'en émanciper, étant davantage acteurs de la situation, tandis que d'autres s'en rendent de plus en plus dépendants.

Conclusion

L'analyse des deux parcours migratoires individuels a révélé à quel point un choix personnel contribue au développement d'une trajectoire qui est, par ailleurs, fortement reliée à des dynamiques collectives et marquée par la conjoncture politique. Ainsi, la prise en considération des contextes familiaux, sociaux et spatiaux (quartiers, trajets envisagés ou réalisés selon les opportunités, etc.), mais aussi politiques et économiques, permet de saisir la complexité des parcours. Pendant la préparation du voyage, les réseaux familiaux peuvent jouer un rôle déterminant, notamment par le financement du trajet, mais aussi en déléguant ainsi le poids de la réussite à un ou deux membres de la même famille. Si tous les *harraga* n'informent pas leurs parents, notamment leur mère, de leur projet, ils sont nombreux à rester fortement liés à la famille. Les membres de la famille vivant en Europe peuvent être une source de soutien et de réconfort. Cependant, les attentes financières en retour de cette aide peuvent s'avérer très pesantes.

Pour ceux qui ont un projet migratoire plus précis, la destination peut évoluer au gré des rencontres, des contraintes et des obstacles émergeant au fur et à mesure du trajet. En plus du réseau familial, les relations sociales nouées dans le lieu de résidence en Tunisie s'avèrent aussi utiles qu'ambiguës. La spatialisation des liens sociaux, qui se reflète par des logiques de regroupement à l'étranger (les ressortissants de tel quartier de Tunis, *wled el-bouma*, se retrouvent dans tel quartier de Rome ou de Milan), facilite certes le contact, mais engendre dans le même temps un fort contrôle social et parfois une pression à saisir des opportunités de travail illicite.

L'ambiguïté des réseaux familiaux et socio-spatiaux caractérise également la troisième configuration de liens sociaux qui se développent avant et pendant la trajectoire : le contact avec d'autres *barraga*. Certaines expériences communes suffisent à faire naître un sentiment d'appartenance et un groupe peut émerger de façon situationnelle, dépassant les divergences d'âge, de formation, d'ancienneté de la migration, etc. Les échanges entre *barraga* permettent de partager des informations, des ressources, mais peuvent également être source de pression. Karim et Zoubaier évoquent les réseaux familiaux et socio-spatiaux afin d'expliquer les parcours de délinquance. La contradiction entre les pressions ressenties d'engager de telles activités et le gain financier (parfois très ponctuel) qu'elles engendrent d'un côté, et la dépréciation morale puis le risque inhérent à ces activités de l'autre apparaît de façon saillante dans leurs propos.

Les exemples de Karim et de Zoubaier témoignent du caractère évolutif des parcours migratoires. Ces derniers sont non seulement marqués par les trois types de réseaux analysés auparavant, mais également par les dispositifs de gestion des migrations et de l'asile qui sont sujet au changement au fur et à mesure que la conjoncture politique évolue²¹. Malgré les dispositifs sécuritaires mis en place à l'intérieur et aux frontières des pays européens, les expériences de Karim et de Zoubaier témoignent d'une marge de manœuvre des *barraga*, et du caractère arbitraire de l'application des politiques.

La dynamique constante des parcours est, en grande partie, conditionnée par les « structures d'opportunités » qui se présentent aux migrants et par la manière dont ils s'en emparent en tant qu'acteurs conscients de leur situation. Par conséquent, il est nécessaire de dépasser la dichotomie entre structure et agentivité en combinant l'analyse de facteurs individuels, collectifs et contextuels afin de comprendre la migration non-documentée à partir de l'analyse situationnelle.

NOTES

- 1 Bien que la proportion des migrants dans le monde soit pour moitié féminine (cf. les résultats du projet européen GEMMA Gender and Migration, European Commission, FP7), nous avons constaté que la quasi-totalité des *barraga* tunisiens rencontrés sur notre terrain est de sexe masculin. Nous nous appuyons exclusivement sur les *barraga* masculins dans le présent article. Par ailleurs, la situation des *barragates* nécessite un travail d'analyse distancié, tout comme une analyse de la mobilisation des catégories de genre dans le contexte de la migration non-documentée. Ces réflexions ont été présentées à différents colloques et un article dédié à ces questions est en cours de rédaction dans le cadre du projet. Pour ces raisons, nous optons ici pour l'usage masculin du mot « migrant ».
- 2 Ce projet a été dirigé par Monika Salzbrunn et financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) (2013-2017). Farida Souiah, chercheuse senior, et Simon Mastrangelo, doctorant, ont collaboré au sein de ce projet.
- 3 Dans d'autres articles, nous mobilisons le matériel récolté sur Internet : Salzbrunn et Mastrangelo, 2014; Salzbrunn, Souiah et Mastrangelo, 2015; Salzbrunn, Mastrangelo et Souiah, 2017; Souiah, Salzbrunn et Mastrangelo, 2018.
- 4 « Au Maghreb, le mot *barga*, littéralement l'acte de "brûler", désigne notamment un phénomène migratoire. Les *barraga*, "les brûleurs", sont ceux qui tentent de quitter leur pays sans passeport ni visa, au péril de leur vie. On les nomme ainsi, car ils "brûlent" les frontières ainsi que les étapes nécessaires à un départ qui respecterait les contraintes imposées par les États. En outre, s'ils arrivent en Europe, ils détruisent, "brûlent", leurs papiers d'identité, pour échapper à l'expulsion » (Salzbrunn, Souiah et Mastrangelo, 2015).
- 5 Les flux migratoires du type de la *barga* existent depuis bien plus longtemps que 2011. Cette année est marquante en raison du nombre de départs, nombre qui a ensuite diminué progressivement (Boubakri, 2013). Le cas de Zoubaier, présenté ici, est celui d'un *barrag* parti en 2001.
- 6 Delphine Pagès El Karoui et Hassan Boubakri (2015) évoquent la « résignation » des jeunes après ces événements.
- 7 À ce sujet, Delphine Pagès El-Karoui et Hassan Boubakri (2015) ont rassemblé plusieurs études portant sur les migrations au Maghreb et au Moyen-Orient après les révolutions.
- 8 Voir Berger et Luckmann (1966) et Giddens (1984) sur le dépassement de la dichotomie entre agentivité et structure et, plus précisément sur les migrants comme acteurs, Salzbrunn (2008 et 2015).
- 9 Afin de protéger l'anonymat de nos interlocuteurs, ces prénoms fictifs seront utilisés dans l'ensemble du texte.
- 10 Les conditions du retour en Tunisie diffèrent notablement. Karim a été expulsé à la suite d'une procédure qu'il a tout fait pour empêcher, notamment en se mettant en danger puisqu'il a avalé une bague pour que l'on ne puisse pas le conduire à l'aéroport. Zoubaier a, quant à lui, opté pour l'aide au retour volontaire.
- 11 Au sujet des Tunisiens en Suisse, voir notamment le rapport : Fibbi, Kaya, Moussa, Percoraro, Rossy et Steiner, 2014.
- 12 La notion de « carrière délinquante » est mobilisée en sociologie de la délinquance afin de penser les parcours des personnes qui s'engagent dans des activités délictueuses, notamment l'entrée et la sortie de la délinquance. Voir, par exemple, Mohammed (2012) et Muchelli (2015).

- 13 Afin de faciliter et d'accompagner la lecture de cet article, nous avons élaboré avec l'atelier de cartographie de Sciences Po, grâce à un financement du Laboratoire de cultures et humanités digitales de l'Université de Lausanne, deux cartes et deux graphiques qui restituent les parcours de Karim et Zoubaier ainsi que les réseaux qui les déterminent.
- 14 Pour des raisons d'espace, nous n'avons pas retracé l'historique des travaux en analyse des réseaux (SNA) mais privilégié la mention des travaux les plus pertinents pour notre thématique. Pour la question précise des adolescents, voir Khaled Noureddine, «Adolescents harragas : risquer sa vie comme seule possibilité de réalisation de soi», *Adolescence*, tome 31, n° 3, 2013, p. 699-709.
- 15 *Ouled* et *wled* sont des translittérations équivalentes du mot *fil* au pluriel dans les dialectes arabes maghrébins.
- 16 Thomas Lacroix (2012) parle d'«un rapport de don et contre-don» entre le migrant et sa communauté d'origine. Ce même type de rapport existe à l'échelle de la famille.
- 17 Au moment du départ de Karim, en 2011, cette somme est l'équivalent d'un peu plus de 500 euros.
- 18 Les membres de la famille ne sont pas tous impliqués de façon égale dans le projet migratoire. Il peut même arriver que les parents ne soient pas informés de l'intention de partir.
- 19 Les conflits se sont multipliés avec la directrice du centre après qu'il ait apporté son aide à des compatriotes exclus du centre, car ils ne respectaient pas les règles de l'établissement (voir la partie consacrée aux harraga tunisiens).
- 20 Selon les données de l'agence Frontex, 20 258 Tunisiens seraient arrivés sur l'île de Lampedusa, entre janvier et mars 2011 (Boubakri, 2013).
- 21 Les itinéraires des harraga ne sont pas déterminés uniquement par leurs réseaux. Dans le cadre du projet «Undocumented Mobility (Tunisia-Switzerland) and Digital-Cultural Resources after the "Arab Spring"», nous explorons en parallèle d'autres facteurs, tels que les itinéraires migratoires et les dispositifs de gestion des migrations et de l'asile.

BIBLIOGRAPHIE

- Arab Chadia, «De Beni Ayatt à Angers, mémoire et itinéraire d'une communauté berbère du Moyen Atlas marocain (1960-2000)», *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, vol. IV, n° 109, 2002, p. 231-240.
- , «Brûleurs de frontières» ou l'apparition du terme hrague, l'exemple de Mustapha», *Eso*, n° 20, 2003, p. 65-77.
- , «Le "hrague" ou comment les Marocains brûlent les frontières», *Hommes & Migrations*, n° 1266, 2007, p. 82-94.
- , *Les Ait Ayad : la circulation migratoire des Marocains entre la France, l'Espagne et l'Italie*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009.
- Bacon Lucie, Clochard Olivier, Honoré Thomas et al., «Cartographier les mouvements migratoires», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXXII, n° 3, 2016, p. 185-214.
- Berger Peter L. et Luckmann Thomas, *The Social Construction of Reality*, Garden City, New York, Anchor Books, 1966.
- Berriane Mohamed et Cohen Aron, «Regards croisés sur la migration marocaine en Andalousie à travers ses origines géographiques, ses profils socio-démographiques et

- ses expériences migratoires», *Méditerranée. Revue géographique des pays méditerranéens*, n° 113, 2009, p. 55-69.
- Boubakri Hassen, *Migrations internationales et révolution en Tunisie*, Florence, Migration Policy Center, 2013.
- Boyd Monica, «Family and Personal Networks in International Migration: Recent Developments and New Agendas», *International Migration Review*, 1989, vol. XXIII, n° 3, 1989, p. 638-670.
- Clarke Adele E., *Situational Analysis. Grounded Theory After the Postmodern Turn*, Londres, Sage, 2005.
- Colombo Asher, «Hope and Despair: "Deviant" Immigrants in Italy», *Journal of Modern Italian Studies*, vol. II, n° 1, 1997, p. 1-20.
- Fibbi Rosita, Kaya Bülent, Moussa Jehane, Percoraro Marco, Rossy Yannick et Steiner Ilka, *Les Marocains, les Tunisiens et les Algériens en Suisse*, Berne, Office fédéral des migrations, 2014.
- Furlong Andy, Biggart Andy et Cartmel Fred, «Neighborhoods, Opportunity Structures and Occupational Aspiration», *Sociology*, vol. XXX, n° 3, 1996, p. 551-565.
- Giddens Anthony, *The Constitution of Society*, Berkeley, University of California Press, 1984.
- Lacroix Thomas, «Transnationalisme villageois et développement : Kabyles algériens, Chleuhs marocains en France et Pandjabis indiens en Grande-Bretagne», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXVIII, n° 1, 2012, p. 71-84.
- Massey Douglas, Alarcon Rafael, Durand Jorge et Gonzalez Humberto, *Return to Aztlan: The Social Process of International Migration from Western Mexico*, Berkeley, University of California Press, 1987.
- Mohammed Marwan (dir.), *Les sorties de délinquance*, Paris, La Découverte, 2012.
- Mucchielli Laurent, «Les délinquances juvéniles : diversité des parcours et construction des "carrières"», in Mucchielli L. (dir.), *La délinquance des jeunes*, Paris, La Documentation française, 2015, p. 63-74.
- Ouaras Karim, «Les graffiti de la ville d'Alger : carrefour de langues, de signes et de discours. Les murs parlent», *Insaniyat. Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, n° 44-45, 2009, p. 159-174.
- Pagès-El Karoui Delphine et Boubakri Hassan, «Éditorial. Migrations au Maghreb et au Moyen-Orient : le temps des révolutions», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXXI, n° 3-4, 2015, p. 7-15.
- Pagès-El Karoui Delphine et Boubakri Hassan (dir.), «Migrations au Maghreb et au Moyen-Orient : le temps des révolutions», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXXI, n° 3-4, 2015.
- Rogers Alisdair et Vertovec Steven (dir.), *The Urban Context: Ethnicity, Social Networks and Situational Analysis*, Oxford, Berg, 1995.
- Salzbrunn Monika, «World society, Transnationalism and "Champs Migratoires": Reflections on German Anglo-Saxon and French Academic Debates», in Anghel R. Gabriel, Gerhartz E., Rescher G. et Salzbrunn M. (éd.), *The Making of World Society. Perspectives from Transnational Research. Global studies*, Bielefeld, transcript/transaction publishers, 2008, p. 75-100.
- , «Introduction», in Paradeise C., Lorrain D. et Demazière D. (éd.), *Les sociologies françaises. Héritages et perspectives 1960-2010*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015, p. 443-444.

- Salzbrunn Monika et Mastrangelo Simon, *Digital Humanities Empowering through Arts and Music. Tunisian Representations of Europe through music and video clips*. Long Paper, DH2014, EPFL/Unil, Lausanne, 2014, en ligne : <http://dharchive.org/paper/DH2014/Paper-433.xml> [consulté le 05.01.17].
- Salzbrunn Monika, Mastrangelo Simon et Souiah Farida, «Migrations non documentées et imaginaires sur Internet. Le cas des harraga tunisiens», in Tekin B., Danis D. (éd.), *Visions croisées autour des frontières européennes : mobilité, sécurité et frontières*, Istanbul, Éditions de l'Université Galatasaray, 2017, p. 91-112.
- Salzbrunn Monika, Souiah Farida et Mastrangelo Simon, «Les "brûleurs" de frontières dans la musique tunisienne. La migration non-documentée au prisme de chansons de rap et de mezoued», *Afrique contemporaine*, n° 254, 2015, p. 37-56.
- Souiah Farida, *Les harraga en Algérie. Émigration et contestation*, thèse de doctorat, sous la direction de Catherine Wihtol de Wenden, Sciences Po Paris, soutenue le 6 décembre 2014.
- Souiah Farida, Salzbrunn Monika et Mastrangelo Simon, «Hope and Disillusion. The Images of Europe in Algerian and Tunisian Cultural Productions about Undocumented Migration (harga)», in Davis M., Serres T. (éd.), *North Africa and the Making of Europe*, Londres, Bloomsbury, 2018, p. 155-177.
- Vacchiano Francesco, «À la recherche d'une citoyenneté globale. L'expérience des adolescents migrants en Europe», *Revue européenne des migrations internationales*, vol. XXX, n° 1, 2014, p. 59-81.
- Wilson Bruce M. et Rodriguez Cordero Juan Carlos, «Legal Opportunity Structures and Social Movements. The Effects of Institutional Change on Costa Rican Politics», *Comparative Political Studies*, vol. XXXIX, n° 3, 2006, p. 325-351.

Céline Bergeon, Naïk Miret

La matrice biographique pour articuler les parcours et les reconfigurations d'un espace migratoire

Que ce soit en réaction à la précarisation croissante des statuts des étrangers, ou du simple fait de l'élargissement des opportunités à une échelle globale, on observe une complexification croissante des trajectoires migratoires. Les chercheurs ont dû s'adapter à ces nouvelles circonstances en développant des outils qui permettent de saisir l'allongement des parcours. Nous présentons ici l'exploitation d'une partie des matériaux recueillis lors d'une enquête exploratoire du programme de recherche international CIMORE « *Circulations Mobilités espace relationnel des migrants* »¹. Ce programme avait pour ambition d'appréhender les dynamiques spatiales induites par les reconfigurations des mobilités et circulations migratoires en Méditerranée suite aux crises politiques et économiques des dernières années. Nous mobiliserons un corpus d'entretiens produit durant l'année 2014 au cours de trois terrains de recherche à visée exploratoire. Notre propos s'attachera à évaluer les potentiels du dispositif méthodologique que nous y avons testé pour transcrire les différents facteurs qui influencent les parcours migratoires. Quatre parcours singuliers seront analysés en termes d'itinéraires migratoires et de trajectoires sociales, tout en considérant les effets des contextes locaux (économiques, politiques et juridiques).

Penser les migrations

pour repenser la société

On limite trop souvent la question des migrations internationales à une question de contrôle des frontières. Cet ouvrage vient rappeler à quel point les migrations structurent les sociétés contemporaines. De la définition de la citoyenneté jusqu'aux expressions artistiques, des filières de recrutement des universités jusqu'aux relations entre travailleurs, de la gestion des espaces publics et du logement jusqu'aux pratiques marchandes dans les grandes villes, cette collection de travaux montre qu'il n'y a pas de dimension de la vie sociale qui n'interagisse avec les phénomènes migratoires. Et inversement, les pratiques des migrants sont tributaires des contraintes et opportunités qu'ils rencontrent dans les espaces qu'ils traversent.

Plus que jamais, penser les migrations est un moyen de penser la société. Les recherches présentées ici couvrent un éventail très large de thématiques et de terrains en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, et en Afrique. Les quatre sections de l'ouvrage illustrent la façon dont les études migratoires éclairent les sociétés contemporaines, depuis leur construction politique jusqu'aux échelles de la vie quotidienne dans les espaces publics et marchands. Prises ensemble, elles initient un dialogue nécessaire entre spécialistes des migrations et des sciences sociales.

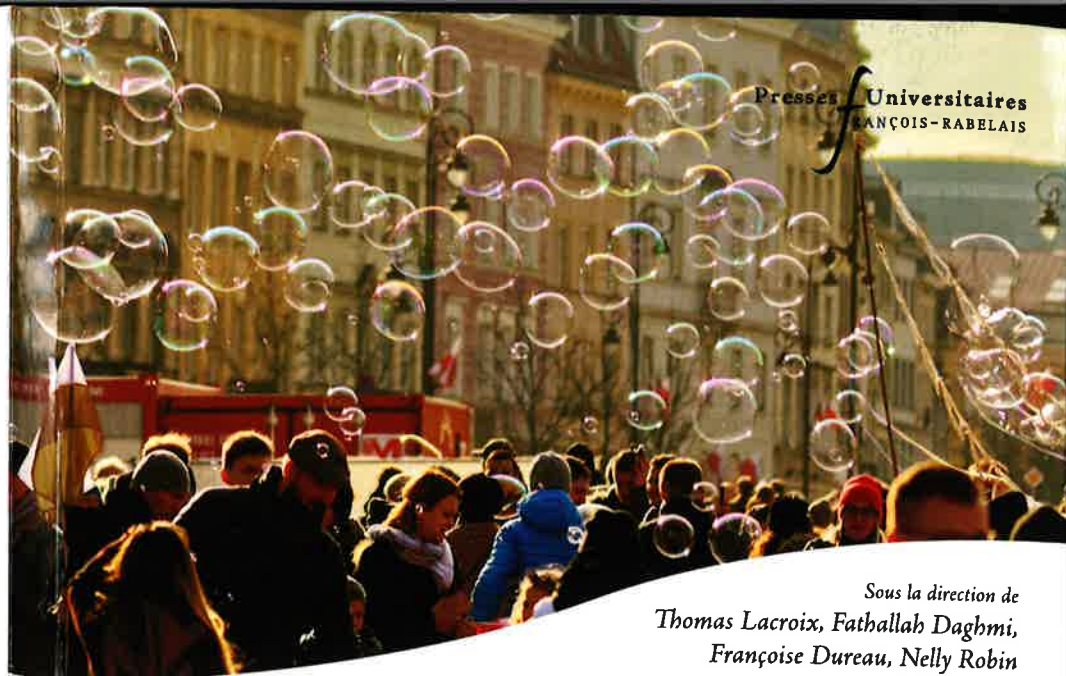
Thomas Lacroix est géographe, directeur de recherche au CNRS, membre de la Maison Française d'Oxford (USR 3129) et chercheur associé à MIGRINTER (CNRS - UMR 7301).

Fathallah Daghami est docteur en sciences de l'information et de la communication, maître de conférences à l'Université de Poitiers et membre de MIGRINTER (CNRS - UMR 7301).

Françoise Dureau est géographe et démographe, directrice de recherche honoraire, et membre du laboratoire MIGRINTER (CNRS - UMR 7301).

Nelly Robin est géographe, chercheuse au CEPED (UMR 196, IRD-Université Paris Descartes) et hébergée à MIGRINTER (CNRS - UMR 7301).

Yann Scioldo-Zürcher est historien, chargé de recherche au CNRS, membre du Centre de recherches historiques (UMR 8558) de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS-Paris), et associé au département des Langues de l'Université de Tel Aviv.



Sous la direction de
Thomas Lacroix, Fathallah Daghami,
Françoise Dureau, Nelly Robin
et Yann Scioldo-Zürcher

Penser les migrations

pour repenser la société



Illustrations de couverture

Photo (haut de page) – Foule.
Photo (bas de page) – Métro londonien.

Maquette Charlotte Bouteux – PUF
Couverture Charlotte Bouteux – PUF
Relecture Émeline Guibert pour le compte des PUF
Mise en page Pauline Borde pour le compte des PUF

© Tous droits réservés, 2020
ISBN: 978-2-86906-735-6
ISSN: 2492-4970
Dépôt légal: 1^{er} semestre 2020
Presses universitaires François-Rabelais
60 rue du Plat d'Étain – BP 12050 – 37020 Tours cedex 1 – France
pufr-editions.fr

Sommaire

Introduction générale 11
Thomas Lacroix

PARTIE I. L'État et les institutions face aux flux migratoires

Introduction 25
Thomas Lacroix, Nelly Robin

Chapitre 1
L'exil des Kurdes d'Iran,
de Syrie et de Turquie au Kurdistan d'Irak 29
Cyril Roussel

Chapitre 2
Vies familiales en sursis. Des extensions
de l'illégalité migratoire aux États-Unis 45
Carolina Sanchez Boe

Chapitre 3
Les syndicats canadiens entre
refus de l'immigration et protection des immigrés 59
Leyla Sall

Chapitre 4	
Champs littéraires de la diaspora judéo-maghrébine.	
Canada, France, Israël	73
Ewa Tartakowsky	

PARTIE II. Migrations et mobilité sociale :
s'internationaliser pour prendre position ?

Introduction.....	89
Fathallah Daghami, Étienne Gérard	

Chapitre 5	
La marchandisation universitaire de la migration.	
L'exemple canadien en Afrique.....	95
Kevin Mary	

Chapitre 6	
Les médecins à diplôme étranger en France.	
Entre non-revendication et quête de reconnaissance.....	111
Francesca Sirna	

Chapitre 7	
Les réseaux socio-scientifiques de jeunes chercheurs	
au prisme de leur mobilité internationale.....	125
Marie Sautier, Dominique Vinck, Nicky Le Feuvre	

Chapitre 8	
Migrations marocaines, du colonial au global.....	143
Michel Peraldi	

PARTIE III. Saisir les parcours de vie
du local au global

Introduction.....	161
Isabelle André-Poyaud, Christophe Imbert, Yann Scioldo-Zürcher	

Chapitre 9	
Parcours migratoires des <i>harraga</i> tunisiens.	
Entre contraintes et opportunités	167
Monika Salzbrunn, Farida Souiah, Simon Mastrangelo	

Chapitre 10	
La matrice biographique pour articuler les parcours	
et les reconfigurations d'un espace migratoire.....	183
Céline Bergeon, Naïk Miret	

Chapitre 11	
Entre immigration et militantisme. Interactions entre	
le monde associatif et celui de la recherche.....	199
Claire Lévy-Vroelant, Tatiana Sagatni	

PARTIE IV. Migration, logement et espace public :
prendre place dans la ville

Introduction.....	219
Florence Boyer, Françoise Dureau	

Chapitre 12	
Commerce et migrations.	
Pratiques et jeux d'identification	
dans huit espaces marchands parisiens.....	225
Hadrien Dubucs, Lucine Endelstein	

Chapitre 13	
Buenos Aires, un nouveau terrain de jeu pour les marchands ambulants sénégalais	239
Régis Minvielle	
Chapitre 14	
Mobilité et usages des espaces publics. Un dispositif de collecte testé à Valence et Beyrouth.....	251
Françoise Dureau, Naïk Miret, Antía Pérez-Caramés, Francisco Torres Perez	
Chapitre 15	
Visibilités et invisibilités des Français à Essouira et Marrakech (Maroc).....	267
Liza Terrazzoni	
Chapitre 16	
Les Roms roumains à « El Cabanyal » (Valence). Politique urbaine, migrations et logement.....	281
Francisco Torres Perez, Miguel Monsell Liern	
Postface	
Un petit détour personnel.....	295
Jean-Pierre Olivier de Sardan	
Présentation des auteurs.....	303
Annexe	
Composition des comités d'organisation et scientifique	315

Thomas Lacroix

Introduction générale

La production scientifique traitant des migrations internationales, encore réduite dans les années 1980, est aujourd'hui foisonnante. Le laboratoire MIGRINTER (Migrations internationales), dont le champ de recherche couvre des domaines divers tels que les circulations, les diasporas et les mobilités urbaines a, au cours des trois décennies passées, marqué de son empreinte originale les méthodologies de recherche portant sur les migrations internationales. Afin de célébrer les trente ans d'activité de ce laboratoire, a été organisé un colloque à l'université de Poitiers¹ se voulant un point de rencontre entre spécialistes des migrations, chercheurs en sciences sociales de tous horizons disciplinaires, spécialistes et non spécialistes des migrations, jeunes chercheurs et chercheurs plus expérimentés, mais aussi acteurs associatifs, syndicalistes et artistes. Cette volonté « d'ouverture » s'inscrit alors dans le contexte fortement médiatisé d'afflux de réfugiés en provenance du Moyen-Orient et de l'Afrique et, plus généralement, dans celui d'une politisation croissante de la question migratoire.

Cet ouvrage s'inscrit dans la continuité de cet événement. L'objectif est ici d'examiner les points de rencontre entre la recherche sur les migrations internationales et les sciences de l'Homme et de la Société². Il se décline à partir de quelques-unes des thématiques qui ont été travaillées